

Patrick Barbuscia / Patricia Vallet

Les passeurs de mémoire

Dans le cadre d'un Plan d'Action contre la Dépendance, Patrick Barbuscia, assistant de service social à la Mutualité Sociale Agricole a initié un projet qui visait à constituer une mémoire collective du pays d'Orb.

Cette action d'envergure a débouché sur la publication récente d'un ouvrage, constitué des témoignages de personnes âgées sur l'histoire de leur pays, ses contes et légendes, ses recettes culinaires...

Voici donc l'histoire de la revalorisation d'une population par la mise à jour et la transmission de leur discours sur le passé.

Vers 1989, dans le cadre du Plan d'Action contre la Dépendance (PDA), les Caisses Centrales de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ont ciblé des territoires géographiques en fonction de leur homogénéité et de problèmes spécifiques liés à la désertification rurale et à l'isolement des personnes âgées (1).

Un questionnaire, mis en place par la MSA dans ce cadre, a permis à 20% de la population de plus de 70 ans de chaque commune du territoire de Lunas-Bédarieux de remplir un questionnaire pour faire connaître précisément ses besoins. Il en ressortit un problème lié à la solitude des personnes âgées, à un sentiment de dévalorisation, à la non-prise en compte de leurs savoirs, de leur utilité sociale et culturelle, etc.

Dans le cadre de ce plan d'action, différentes commissions de travail ont alors été mises en place, dont la commission « Vie Sociale et Culturelle ».

Définition d'un projet

L'Assistant de Service Social (AS) de la MSA a tenu un rôle d'animation et de coordination au sein de cette commission, composée de présidents

(1) Cf. « Le vieillissement rural », (1992).

des clubs du troisième âge (chacun pouvant représenter un club d'une centaine de personnes) sur 3 cantons (Lunas, Bédarieux, St-Gervais sur Mare), de personnes âgées se sentant concernées, d'institutionnels (infirmière ou psychologue du Centre Psychothérapique de Jour, représentants de la Direction de la Solidarité Départementale du Conseil Général de l'Hérault, de l'Union Régionale des Mines), et d'élus locaux (MSA, Maires ou adjoints).

Un comité de pilotage a également été constitué, pour réguler le travail des différentes commissions.

L'objectif général était d'évaluer les besoins repérés pour ajuster des solutions au plus près des intérêts des populations ;

Le but de l'AS était de neutraliser les éventuels conflits entre partenaires et de favoriser une perspective de prévention du vieillissement, de développement local, et surtout de démontrer l'utilité sociale et culturelle du troisième âge (2).

En effet, les clubs du troisième âge sont une force, une énergie locale essentielle ; toutefois, ils sont nombreux mais se connaissent mal, et gagneraient à mieux communiquer entre eux. Sans présager des actions à mener qui doivent partir de leurs idées propres, il paraissait possible d'enrichir leurs activités. De plus, fédérer l'ensemble des clubs autour d'activités communes permettait d'agir plus intensément dans le sens de la prévention du vieillissement et de l'isolement.

Place du projet dans une action globale

A partir de ces hypothèses de travail, la commission a donné naissance à plusieurs actions, qui perdurent aujourd'hui encore :

— Dès 1993, une activité gymnastique pour le troisième âge a vu le jour ;

— Puis est né le carnaval intergénérationnel : une première étape de relatif échec au niveau intercommunal a donné lieu ensuite à plusieurs réussites au niveau simplement communal, à Lamalou et au Bousquet d'Orb ;

— Enfin l'idée du projet qui va être développé ici a germé : il s'agissait de transmettre une mémoire collective du pays, à partir de ses spécificités : histoire des mineurs, des grèves, de l'agriculture locale, des fêtes et des rites... sans volonté de publication au départ.

(2) Cf. Argoud, 1999.

En 1994 le travail a consisté à recueillir des recettes médicinales du pays

d'Orb. L'AS a invité le président de l'association botanique de l'Hérault pour une aide technique à ce recueil de données. Par la suite, le groupe a souhaité élargir de ce cadre de travail et s'est dirigé vers le recueil de recettes culinaires, puis vers les contes, les histoires et légendes, les chants et les poèmes...

L'idée de publier a émergé progressivement.

Ce sont surtout les présidents de quelques clubs du troisième âge qui ont fortement initié ces travaux, et les personnes âgées elles-mêmes qui ont relayé certaines étapes. Quand il s'est agi de mettre en œuvre la publication, il s'est avéré qu'il manquait de la matière, qu'il fallait enrichir ces premiers matériaux.

Le projet est alors entré dans une étape de reconnaissance institutionnelle accrue : en 1995 l'AS a sollicité le soutien de la MSA pour engager une personne en Contrat Emploi Solidarité (CES), afin de recueillir des témoignages d'une façon plus rationnelle en vue de publier un ouvrage. Rachel a donc été engagée en contrat CES pour 2 ans, et elle a pu ensuite trouver un emploi définitif. La MSA a également financé un ordinateur, ainsi que ses frais de déplacements et sa formation, afin qu'elle puisse entamer une démarche de recherche, qui visait à recueillir les récits des personnes âgées chez elles, directement.

A l'aide d'un guide d'entretien, Rachel est donc allée dans les maisons de retraites, les mairies, auprès des aides ménagères intervenant au contact des personnes âgées dépendantes, auprès des élus locaux de chaque village qui servaient de relais, etc pour rencontrer toutes les personnes âgées susceptibles de témoigner.

Dans le même temps, l'AS a accueilli une stagiaire qui a mené une action parallèle, dans le même souci de remettre l'histoire collective locale en valeur : il s'agissait d'inciter les enfants des écoles à entrer en contact avec leurs grands-parents (ou une personne âgée de leur choix, si leurs grands-parents étaient inaccessibles) pour recueillir une photo, un dessin ou une histoire d'antan, et favoriser ainsi un échange intergénérationnel (« je vais parler avec mon grand-père ! »). Ces échanges ont favorisé les dialogues et permis aux enfants de relativiser les difficultés de l'époque actuelle par rapport au vécu des personnes âgées (guerres, famines, etc.).

Enfin, une exposition de 200 photos anciennes a été organisée avec les enfants, qui ont pu représenter leur pays à travers ces photos de leurs grands-parents. Les éloges de la presse ont encore valorisé cette action.

Les acteurs

L'étape finale concerne l'édition et la publication des témoignages recueillis, ainsi que de 30 photos et 30 dessins sélectionnés pour le livre. L'idée de l'AS était de départ que l'Union des Mines et la MSA puissent participer au financement, chacun à hauteur de 20000 F. de l'édition de l'ouvrage, mais une fin de non recevoir l'a réorienté vers des éditeurs.

La MSA a fourni une aide technique par le biais du service communication. Dans le même temps s'est constitué un comité de rédaction, groupe restreint issu de la commission « Vie sociale et culturelle » avec une nécessaire représentation plurielle. A partir de tous les témoignages, il s'agissait de faire le tri de ce qui pouvait être publié.

Enfin, la négociation avec l'éditeur (Les Presses du Languedoc) a permis de conclure un contrat de 50 ouvrages offerts, ainsi que quelques droits d'auteurs au-delà de 1000 exemplaires vendus.

Sorti en 1999, ce livre intitulé *Mémoires du pays d'Orb* a été édité à 2000 exemplaires, et vendu à ce jour à 850 exemplaires environ.

Un rôle stratégique

Ce projet a été initié au départ par une demande institutionnelle, mais l'AS a veillé à ce qu'elle épouse réelle-

ment les besoins des usagers.

Ainsi fut mise en œuvre la volonté délibérée de s'ouvrir à un maximum de personnes qui ne se sentaient pas forcément porteuses d'un savoir, pour valoriser celui-ci, en évitant que quelques personnes érudites ou connues comme telles seules porteurs de l'histoire du pays. Que cette multitude de « petits » témoignages puissent apparaître au grand jour, même si certains les qualifient de « mal dits », ou s'ils ne correspondent pas à la culture « dominante ».

Les fondements du projet sont donc ancrés dans quelques principes que nous valorisons : partir de la parole des personnes, de toutes les personnes qui peuvent témoigner ; récupérer la parole authentique de ce milieu et la valoriser, plutôt que de privilégier celle de « spécialistes » ; mettre en valeur la multitude de ces petits savoirs plutôt que quelques savoirs des érudits.

L'AS est donc le garant de cette démarche, qui à la fois peut accueillir l'aide technique des « spécialistes », mais surtout veille à redonner la parole aux populations elles-mêmes (3).

Constamment se posait la question de sa professionnalité et de sa légitimité dans ce projet, pour rester au plus près des besoins des usagers, dans le cadre de sa mission de prévention du vieillissement, à

(3) Cf. Freynet, 1995.

travers le PDA. La notion d'aide est apparue par effet de boomerang, à partir de la prise de parole de toutes ces personnes qui ont pu communiquer leur savoir et retrouver, de ce fait, une utilité sociale.

Le projet engagé par la MSA et accompagné par l'AS nous permet de repérer sa place dans l'action collective : il n'a pas initié cette action mais a contribué sans cesse à susciter la créativité de tous, à partir de la mise en commun des idées. Il est le chef du projet mais ne conçoit pas cette place comme hiérarchique, son souci constant est de laisser place à tous, et il se conçoit comme animateur, coordonnateur du projet.

Son positionnement professionnel est réévalué tout au long du processus pour veiller à préserver sa légitimité institutionnelle, à être repéré à sa juste place par tous les partenaires, à médiatiser les clivages et les conflits et garantir, surtout, l'autonomisation des personnes à travers un partage égal de la parole.

Cette démarche de développement local vise à redonner la parole à ceux qui l'ont rarement ; l'objectif n'est donc pas « scientifique », en ce qui concerne la sortie de cet ouvrage ; il vise plutôt à travers un processus de parole collective, à redonner une place d'acteur à chacun.

L'AS, garant du fait que le projet appartient à tous, doit veiller aussi au



risque d'étiollement, par exemple entre le moment où le projet d'édition se conçoit et celui où il peut enfin voir le jour, des années plus tard... Tous les partenaires concernés sont porteurs du projet, du début à la fin, et il faut rester vigilant pour éviter la dilution du groupe.

Finalemment s'est posé le problème de l'autonomisation du groupe : une fois le livre sorti, faut-il inciter les personnes concernées à se monter en association ?

Voilà ce que nous souhaitons présenter d'une action « sans précédent », qui a permis de valoriser tous ces habitants du *pays d'Orb* et notamment *les passeurs de mémoire* ●

Bibliographie

Argoud D., *La parole des vieux. Enjeux, analyse, pratiques*, Paris : Dunod, 1999

Collectif, *Mémoires du pays d'Orb. Contes, légendes, recettes de nos grands-parents*, Montpellier : Les Presses du Languedoc, 1999

Freynt M-F., *Les médiations du travail social contre l'exclusion. Reconstruire les liens*, Lyon : Chronique sociale, 1995

« Le vieillissement rural » in *Gérontologie et société*.
Cahier de la fondation nationale de gérontologie,
63, 1992

Motsclefs

Culture populaire / lien social / livre / mémoire collective / troisième âge / vie associative